

République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du vendredi 13 mai 2022

Date de la convocation: 10/05/2022

Membres en
exercice :

Présents : 11

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le treize mai l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence
HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine
PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET

Excusés :

Absents: Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

COMPLEMENT TARIF CAMPING - GARAGE MORT - (D 2022 045)

Le maire propose aux membres du conseil d'ajouter un tarif mensuel pour les emplacements « garage mort » au camping municipal. Le tarif proposé s'élève à 40,00€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer le tarif mensuel pour les emplacements « garage mort » d'un montant de 40,00€ par mois.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire



Olivier MAGUET